

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION



Centru di u sport è di a ghjuventù corsa
Centre du Sport et de la Jeunesse Corse

Identification de l'acheteur

Centre du sport et de la jeunesse Corse

Chemin de la sposata

20090 Ajaccio

Téléphone : 04.95.10.65.10

Télécopieur : 04.95.10.65.11

Autorité adjudicatrice : Monsieur le Président

Correspondant : service administratif 04.95.10.65.10

Objet du marché :

Ce marché a pour objet l'aménagement d'un vestiaire pour le stade de football du CSJC.

Lot 1 : maçonnerie
Lot 2 : plomberie
Lot 3 : électricité
Lot 4 : peinture

Forme du marché : marché à prix forfaitaire

Lieu d'exécution ou de livraison : Centre du sport et de la jeunesse Corse (chemin de la Sposata)

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Financement sur les fonds propres de l'établissement à hauteur de 100 %.
- Délai global de paiement de 30 jours
- Prix fermes

Critères d'attribution :

Pour tous les lots

- Prix 60%
- Technique 40%

type de matériaux utilisés (capacité à résister aux conditions, évolution des matériaux dans le temps) 50%
délai de mise en œuvre des travaux, condition de mise en œuvre du chantier, nombre de personnes affectées au chantier 50%

Procédure: marché à procédure adaptée (art 28 CMP)

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26 octobre 2018 à 15h

Délai maximum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Négociation

Après ouverture des plis, il pourra être procédé à une négociation avec les entreprises ayant formulé une offre recevable.

XI - Autres renseignements

Le Dossier de Consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande auprès des services administratifs du Centre du sport et de la jeunesse de Corse. Il peut aussi être téléchargé sur les sites :

www.csjc.eu

www.laprovincemarchespublics.com

Contenu du dossier de la consultation (liste des pièces fournies au candidat par l'acheteur public) :

- Le présent règlement
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières
- La déclaration du candidat
- l'Acte d'Engagement,

Il pourra être procédé à une négociation entre les entreprises ayant remis une offre recevable.

Vu et accepté,
L'Entrepreneur

Mention manuscrite "*lu et approuvé*"
A, le